



Le **GREAM** Savoir

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 011

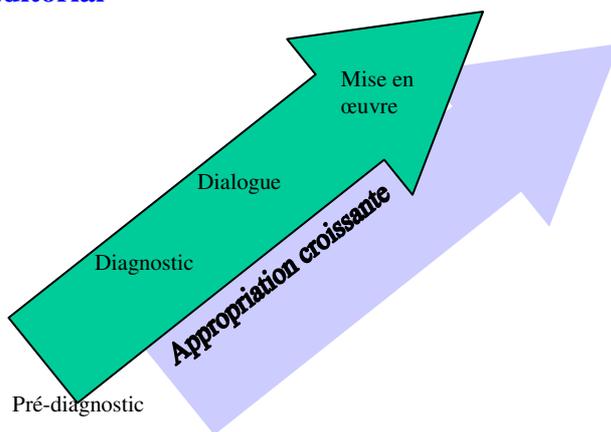
" Réfléchir à changer "

Novembre 2011



Dialogue et relance de l'économie locale (Ecoloc)

Editorial



A la faveur de la décentralisation, il apparaît nécessaire d'identifier les leviers sur lesquels agir afin de rendre la collectivité plus viable, plus compétitive et plus attractive, en un mot garantir le développement économique local. Initialement chargées d'administrer le territoire

qui leur est dévolu, les collectivités locales nouvellement créées ont rapidement compris qu'elles ne peuvent exercer pleinement leurs responsabilités sans une bonne compréhension du fonctionnement de l'économie de leur territoire et des interactions avec les territoires environnants. Le programme ECOLOC, initié par le PDM et le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (1997) est une des démarches privilégiées à cet effet. Aussi, les matériaux issus de l'expérience de Koutiala et de son hinterland ainsi que la valeur ajoutée de la socialisation de cette expérience ont permis d'élaborer un guide méthodologique fort utile à la réplication voire la généralisation de telles études dans l'ensemble des villes secondaires du pays.

Massa Coulibaly

Introduction

Pour jouer pleinement son rôle de maître d'ouvrage de la relance de l'économie locale, la commune est appelée à renforcer ses propres capacités de gestion municipale, d'organisation des acteurs et de programmation à long terme de la vie de la cité, tout en s'appuyant sur des concertations avec les principaux acteurs locaux avec lesquels elle animera un espace de dialogue et d'interpellation populaire.

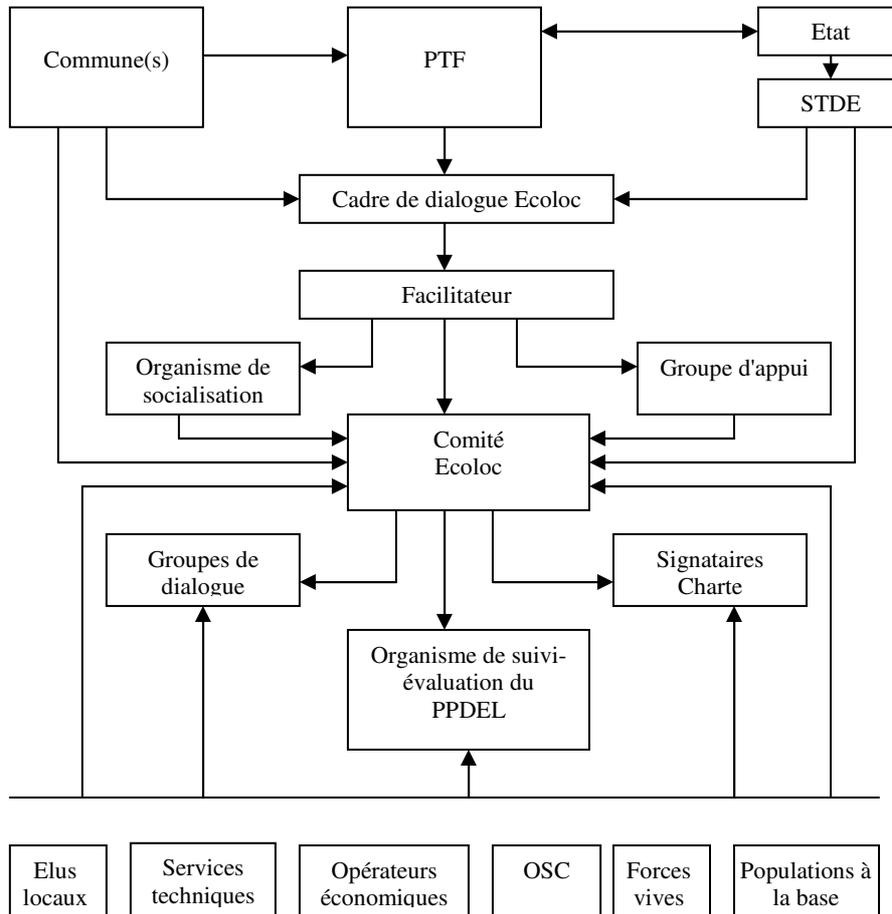


Figure 1. Schéma du montage institutionnel de la démarche ECOLOC

1. Pourquoi un diagnostic

Les enjeux identifiés dans le processus de relance de l'économie locale peuvent être ordonnés en 3 dimensions à savoir la dimension économique, la dimension spatiale et la dimension politique. Spécifiquement, les aspects économiques qui constituent l'ossature de la phase diagnostic portent sur :

- le complexe économique le plus important de la zone d'études
- le secteur informel
- les échanges commerciaux et la fréquentation des foires
- l'analyse du budget de la ville-pôle.

2. Comment s'opère le diagnostic

Dans la méthodologie utilisée au cours de la phase de diagnostic, on peut distinguer plusieurs étapes dont:

- l'identification en atelier Ecoloc des enjeux du développement local
- le choix des études thématiques
- l'élaboration du "profil de l'économie locale".

3. Quoi diagnostiquer

Les premières informations sont collectées dans les bases de données des derniers recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH). Elles sont complétées de données sectorielles propres à la zone d'études tant que cela est possible, qu'il s'agisse du secteur agricole, de l'industrie, des services ou de l'administration publique. De telles données sont généralement disponibles auprès des services techniques de l'Etat, des entreprises et de leurs filiales, des banques et institutions de microfinance, des ONG, de la mairie et des projets et programmes implantés dans la zone. A toutes ces données secondaires, s'ajoutent celles obtenues par enquêtes dont:

- l'inventaire des points d'activités de la ville-pôle
- l'inventaire des chantiers de la ville-pôle
- l'inventaire du secteur moderne de la ville-pôle
- la collecte des données auprès d'un échantillon du secteur agricole
- la collecte des données auprès d'un échantillon du secteur informel
- la consommation des ménages, auprès d'un échantillon de ménages
- l'emploi et le revenu des ménages, auprès d'un échantillon de ménages.

4. Pourquoi le dialogue

La concertation des différents acteurs publics et privés de la ville-pôle et de son hinterland se fait autour des conclusions et recommandations des études de l'économie locale. Le but est d'instaurer un véritable dialogue entre tous les acteurs pour arriver, par voie de négociation, à un plan-programme de développement économique, largement consensuel. Ce plan-programme comporte deux composantes essentielles, une stratégique et l'autre opérationnelle. Pour la mise en œuvre du plan opérationnel, il est élaboré une Charte de développement local dont la signature donne lieu à la tenue d'un Forum local où sont conviés toutes les forces vives, les opérateurs économiques et les administrations déconcentrées et décentralisées.

5. Comment s'opère le dialogue

Le processus de dialogue ou de concertation comprend quatre étapes:

- (i) la construction institutionnelle et la préparation des acteurs
- (ii) l'élaboration de la vision
- (iii) l'exercice de programmation
- (iv) l'élaboration de la charte locale et la tenue du forum de relance de l'économie locale.

6. Qu'est-ce qui alimente le dialogue

Les principales sources de données seront les PDESC des communes et les fiches d'entretien auprès des principaux acteurs. Ces fiches sont remplies à l'aide d'un questionnaire ou guide d'entretien structuré en 8 sections:

- Identification du Répondant
- Croissance urbaine et relation ville-campagne
- Besoins d'infrastructures
- Besoins d'équipements publics (voirie et ouvrage de drainage, patrimoine bâti, espaces et places publiques)
- Mobilisation de ressources financières locales
- Réformes institutionnelles
- Secteur productif
- Dynamique sociale.

7. Pourquoi un Plan programme de développement économique local

Issu d'un long processus de dialogue et de concertation entre les acteurs du développement de la zone d'études, le PPDEL est utilisé comme plan unique de relance de l'économie locale, censé impulser le développement. Il a trait à tous les projets prioritaires d'investissements et d'entretien dans les domaines des infrastructures et équipements de base, des voies d'accès, de l'aménagement du territoire y compris de l'urbanisme, des équipements marchands et des projets privés de transformation des produits locaux et de fourniture de services marchands aux populations pour un plus grand bien-être social.

Le suivi de la mise en œuvre du PPDEL est assuré par le Comité Ecoloc élargi ou tout autre organe qui le remplacerait à la fin de la phase de dialogue tel qu'aujourd'hui à Koutiala l'Intercollectivité "Miniankala Kafo" créée sous forme d'organisation syndicale par décision du Gouverneur de la région de Sikasso légalisant l'Arrêté conjoint municipal des collectivités du cercle de Koutiala (les 36 communes plus le Conseil de cercle).

Conclusions

En plus de fournir sur la ville-pôle et son hinterland des informations chiffrées et documentées tant socio-économiques que spatiales comblant l'insuffisance de données statistiques détaillées à ce niveau de désagrégation spatiale, la démarche Ecoloc met en évidence les obstacles et surtout les potentialités d'un réel développement local.

Toutes les études Ecoloc sont faites dans le cadre d'un dialogue social permettant l'élaboration de véritables plans stratégiques de développement de la commune urbaine et de son hinterland. Le montage proprement dit de la vision est le résultat d'un exercice participatif autour de la prospective, qui aboutit à la production d'un CRDE, d'un Livre blanc, d'un PPDEL et d'une Charte de développement local.

Il faut noter que les projets issus du PPDEL portent sur l'aménagement des plaines et retenues d'eau, la réalisation d'infrastructures routières et de travaux d'urbanisation, la transformation industrielle et artisanale des produits locaux, la construction d'infrastructures d'éducation et de santé. .